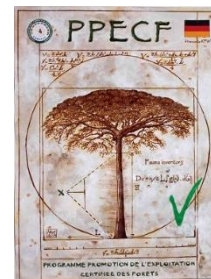




COMMISSION DES
FORETS
D'AFRIQUE CENTRALE
COMIFAC

PROGRAMME DE
PROMOTION DE
L'EXPLOITATION CERTIFIEE
DES FORETS
PPECF



FICHE D'INTERVENTION PPECF

L'intervention

Elaboration des plans d'actions nationaux de transposition/internalisation des directives sous régionales COMIFAC en évaluations environnementales et sociales (EES), dans les corpus juridiques nationaux

N° contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	N° DNO	Date ANO	Date contrat	Durée	Date fin
C190	Tous	SEEAC / COMIFAC	243	20/08/20	29/09/20	12 mois	22/01/22
Contribution PPECF € : 70 142			Budget total € : 186 918			TdR C190	

Principaux résultats attendus

L'objectif de cette activité est l'élaboration des plans d'actions nationaux de transposition/internalisation des Directives sous-régionales de la COMIFAC en matière d'évaluation environnementale et sociale (EES) en milieu forestier en Afrique Centrale et, d'autre part l'élaboration d'un plan d'actions sous régional d'accompagnement des pays membres de la COMIFAC dans la mise en œuvre des plans nationaux, intégrant les spécificités de chaque pays.

Résultats :

- Des plans d'actions nationaux de transposition/internalisation des Directives sous régionales en matière d'évaluation environnementale et sociale en milieu forestier en Afrique Centrale sont élaborés ;
- Un plan d'actions sous régional d'accompagnement des pays dans la mise en œuvre des plans nationaux qui intègre les spécificités de chaque pays est élaborée.

Objectifs et principaux résultats

Contexte et objectifs de l'intervention

Le plan d'opérations du plan de convergence de la COMIFAC préconise la prise des mesures favorables à la réalisation des études d'impact environnemental préalables au lancement des projets et grands travaux en milieu forestier. C'est dans ce cadre que la COMIFAC a élaboré des Directives sous-régionales en matière d'études d'impact environnemental et social en milieu forestier, avec l'appui financier du Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF) et l'appui technique du Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC). Lesdites Directives furent adoptées par le Conseil des Ministres de la COMIFAC en novembre 2016 à Kigali au Rwanda. Les Ministres ont dès lors invité les pays membres à s'approprier lesdites Directives en les transposant dans leurs corpus juridiques dans l'optique de renforcer le cadre régissant le processus d'évaluation environnementale et sociale au niveau national

En vue d'accompagner les pays dans la mise en œuvre de cette recommandation du Conseil des Ministres, la COMIFAC a organisé du 10 au 12 juillet 2017 à Douala au Cameroun, un atelier sous-régional de renforcement des capacités des administrations publiques et organisations de la société civile impliquées dans les Evaluations Environnementales et Sociales (EES). Une des principales résolutions de cet atelier était que les pays élaborent les plans d'actions nationaux pour la transposition/internalisation des Directives EES en milieu forestier de la COMIFAC dans leurs corpus juridiques nationaux.

La présente intervention a pour but d'organiser au niveau des pays des ateliers d'élaboration de plans d'actions nationaux de transposition/internalisation des Directives EIE-S en milieu forestier en Afrique centrale et, ensuite, un atelier sous régional pour l'élaboration d'un plan d'actions sous régional d'accompagnement des pays à la mise en œuvre des plans nationaux, intégrant les spécificités de chaque pays.

Ainsi courant 2021, des outils techniques et guides pour l'internalisation ont été conçus pour orienter les pays dans la mise en œuvre des 28 actions prioritaires identifiées dans les directives, et validés par la COMIFAC. Tous les cinq pays forestiers ciblés par cette première phase (Cameroun, Gabon, Congo, RDC et RCA), ont pu tenir leur atelier national de formation et d'élaboration des plans de transposition de la Directive EE-S COMIFAC.

[Lire les rapports nationaux de formation et de plan d'internalisation.](#)

[Rapport au Cameroun](#) [Rapport au Congo](#) [Rapport au Gabon](#) [Rapport en RDC](#) [Rapport en RCA](#)

Commentaires de la Cellule de gestion du PPECF

L'intervention a permis aux pays cibles de mener des réflexions nationales, avec un panel élargi des acteurs d'implémentation de l'évaluation environnementale (administration, société civile, secteur privé, organismes de normalisation, etc), et d'élaborer des plans nationaux pour l'internalisations des Directives COMIFAC en EES. Toutefois, la COMIFAC s'est récemment ravisé sur son objectif stratégique initial, d'avoir des Directives spécifiques au secteur forestier, préférant dorénavant ouvrir des réflexions pour une Directive plus générale en EES, avec en annexe des spécificités par typologie d'écosystèmes.

Au rang des leçons apprises de l'intervention :

- L'organisation de ces ateliers nationaux a permis aux acteurs locaux en général et en particulier aux administrations en charge de l'environnement et en charge des forêts des pays cibles, de consolider les réformes réglementaires en cours dans leurs pays. Plusieurs propositions de Décrets ont été revisités dans le cadre de ces réunions, notamment au Cameroun et au Gabon ;
Ainsi, l'approche pays a permis de mieux répondre aux spécificités de la situation de l'évaluation environnementale dans les pays concernés et d'élaborer des plans d'actions adaptés à cette situation
- malgré la disponibilité du financement PPECF/KfW, de l'appui du SEEAC et de la COMIFAC, l'organisation des ateliers a été laborieux et chronophage, du fait de plusieurs impondérables dont l'épidémie à COVID 19, les agendas chargés des responsables d'administration des pays concernés ; l'allongement des délais d'organisation des ateliers nationaux s'est accompagné d'un dépassement du budget initialement tenu pour tenir compte du renchérissement du coût de la vie suite au COVID 19 et autre crises internationales ;

Au rang des recommandations on pourrait retenir les suivantes, l'organisation d'un atelier régional permettrait de capitaliser l'expérience des cinq pays ayant déjà élaboré leurs plans et de mener des réflexions sur la faisabilité du nouvel objectif stratégique de la COMIFAC en matière de Directive EE-S.

Autre intervention PPECF en rapport avec l'Action

Titre de l'intervention	N° contrat	Prestataire (s)	Bénéficiaire (s)	Budget (€)	
				Total	Contribution du PPECF
Etude bathymétrique sur la rivière Sangha	C138	GIE-SCEVN	Concessionnaire s du nord Congo	28 500	21 375
Guide de certification forestière en AC / traduction en mandarin	C221/ C262	TEREA-BFC	Tous	268 094 +155 818	268 094 +155 818
Guide sur les arbres d'Afrique centrale	C185/ C186	NATURE+/ Gemboux Agro bioitech	Tous	738 185	335 060 + 229 236
Capitalisation et vulgarisation des connaissances acquises sur le reboisement en essences locales dans les forêts du bassin du Congo (guide sylviculture)	C133	Nature+	Tous	180 320	180 320

Quelques références utiles

[Pour une amélioration de la durabilité des plans d'aménagement forestiers en Afrique Centrale](#)

[Mission de réorientation de l'intervention intitulée « Meilleure prise en compte de la certification dans les processus APV-FLEGT ».](#)

Outre la complexité de son montage technique et financier, l'Intervention C127 porte sur des actions difficiles à mesurer tant dans l'implication de la maîtrise d'œuvre que dans les résultats devant être obtenus sur le long terme. Cette mission a tenté de réorienter l'Action, par des recommandations.

[Etude des modalités d'amélioration des conditions de transport et de la compétitivité de la filière bois du nord Congo](#)

Cette étude menée au Congo, en 2016, par le bureau FRM i fait une analyse économique des corridors de transports, utilisés par le secteur forestier, en évaluant l'impact des nouvelles infrastructures portuaires, sur la compétitivité de la filière bois du nord Congo

[Manuel de procédure d'obtention de l'attestation du respect des obligations environnementales et guide associé](#)

[Document de travail et liste de contrôle adaptés aux exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT Cameroun](#)

[Atelier de révision des statuts de conservation de 21 espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale](#)

Liens vers la bibliothèque documentaire *Tashmetum*

[\[Etude d'impacts, Social, environnement, évaluation, Directive, veille légale, gouvernance forestière ; Loi ; aménagement\]](#)